

Procès-Verbal de Séance

DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SÉANCE DU 21 NOVEMBRE 2019

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 11
- présents : 8
- votants : 8

L'an deux mille dix-neuf,
Le vingt et un novembre à dix-huit heures et trente minutes
le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni
en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de M. Xavier DENEUFBOURG, Maire.

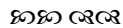
Date de la convocation : 14 novembre 2019.

Présents : Mesdames et Messieurs Marc COUDEVILLE, Julie DENEUFBOURG, Xavier DENEUFBOURG, Pascal HENNION, Virginie LARSONNIER, Paul LETREUILLE, Catherine VINCENT et Wilfred WAGNER.

Pouvoirs : Néant.

Absents excusés : MM Romain FRELIER, Vincent BAUQUET et Françoise FRENAUX.

Secrétaire de séance : M Wilfred WAGNER.



Le procès-verbal de la séance précédente est adopté sans observation à l'unanimité des présents.

Monsieur le Maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour concernant le virement de crédits budgétaires faisant l'objet d'une décision modificative.

L'unanimité des membres du Conseil accepte cet ajout.

1) ELU DEMISSIONNAIRE. N° 2019/14

Monsieur le Maire fait lecture du courrier de Mme FRENAUX Françoise, reçu le 22 octobre 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'accepter la démission de Mme FRENAUX Françoise, après validation du Préfet, de ne pas remplacer et de supprimer ce poste d'adjoint.

2) CONSEIL DEPARTEMENTAL : SUBVENTION POUR LE DIAGNOSTIC ROUTIER ET ETUDE DE CIRCULATION. N° 2019/15

Suite aux incivilités récurrentes des conducteurs empruntant la RD 152, le Conseil Municipal souhaite sécuriser la traversée de la commune et maîtriser la vitesse. Un devis pour un diagnostic routier a été soumis par la SARL Ingénierie Sécurité Routière pour un montant de 7 000,00 € HT.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les Membres du Conseil Municipal sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental de l'Oise au taux communal de 38 % soit 2 660,00 €, le reste à charge pour la commune.

3) CCPP : GROUPEMENT DE COMMANDE ENTRETIEN ANNUEL DES VOIRIES COMMUNALES. N° 2019/16

M. le Maire explique qu'en adhérant au groupement de commandes, la réalisation des travaux d'entretien n'est pas systématique chaque année, ni sur la durée de la convention, ainsi au moment d'effectuer ces travaux, la commune bénéficie de l'assistance technique de la CCPP pour la définition du programme et le suivi des travaux ainsi que des prix du marché négociés.

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Autorise** M. le Maire à adhérer, pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 Décembre 2022, au groupement de commandes entre les communes de Montiers et la Communauté de communes du Plateau Picard pour l'entretien annuel des voies communales,

- Désigne la Communauté de communes du Plateau Picard coordonnateur du groupement.

4) CLASSE DECOUVERTE CMI/CM2. N° 2019/17

Le Conseil Syndicat des Hirondelles s'est réuni en séance le 24 octobre dernier et a mis à son ordre du jour la subvention exceptionnelle aux classes de découvertes de 2020. Elle se déroule du 6 au 10 janvier 2020 à « Les Contamines Montjoie » et 17 élèves de Montiers sont concernés (2 CE2, 10 CMI et 5 CM2). Lors de la séance, Mme Larsonnier avait proposé de revaloriser la participation du Syndicat, mais il a été décidé d'attribuer la même somme que l'an dernier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 1 ABSTENTION et 7 POUR, décide de participer à hauteur de 30,00 € par enfant habitant Montiers et partant au voyage.

5) THEATRE : PARTICIPATION SACD. N° 2019/18

L'association de théâtre « l'amuse en scène » de La Croix-Saint-Ouen, se produit demain dans la salle des fêtes, octroyée à titre gratuit comme l'an dernier, et demande la participation de la commune pour les droits d'auteur dus à la SACD d'un montant total de 71,50 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la prise en charge de cette dépense par le Comité des fêtes.

6) DECISION MODIFICATIVE N° 2 : VIREMENT DE CREDITS. N° 2019/19

Suite à l'acquisition d'une élagieuse d'un montant de 475,00 € TTC, de la parution dans le Courrier Picard de l'annonce pour l'élaboration du PLU d'un montant de 139,15 € TTC et du devis de la société PIVETTA pour des travaux divers d'enrobé dans le village s'élevant à 45 963,60 € TTC. Ces dépenses n'étant pas prévus au BP 2019, M le Maire propose les virements de crédits suivants :

- 2041581 « Groupements de collectivités » - 615,00 €
- 202 « Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme » + 140,00 €
- 21578 « Autre matériel et outillage de voirie » + 475,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de procéder aux virements de crédits ci-dessus détaillés et d'ouvrir des crédits spéciaux sur le budget 2020 à l'article 2151 « Réseaux de voirie » pour un montant de 46 000,00 repris dans le BP 2020.

L'article L1612-1 du CGCT prévoit que « jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. »

7) QUESTIONS DIVERSES

- Bus scolaires : il a été constaté que les bus scolaires roulaient à vive allure dans le village.
- Stade municipal : grillage à remplacer, devis à faire ; affiche a apposer dans le petit bâtiment pour rappeler les consignes de propreté.

Monsieur le Maire n'ayant plus d'informations et les conseillers municipaux plus de questions, la séance est levée à 20h00.

Conformément au décret 2010-783 du 8 juillet 2010, la séance du Conseil Municipal du 21 novembre 2019 a comporté six délibérations.

1	Elu démissionnaire	Délibération 2019/14
2	Conseil Départemental : subvention pour le diagnostic routier et étude de circulation	Délibération 2019/15
3	CCPP : Groupement de commande entretien annuel des voiries communales	Délibération 2019/16
4	Classe découverte CMI/CM2	Délibération 2019/17
5	Théâtre : participation SACD	Délibération 2019/18
6	DM 1 : Virement de crédits	Délibération 2019/19